

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **73 (1937)**

Heft 43

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : S. P. R. et *Almanach Pestalozzi*. — VAUD : *Semons ; greffons ; émondons*. — Dans les sections : *Lausanne ; Orbe ; Cossonay*. — *Correspondance*. — GENÈVE : *Communiqué*. — NEUCHÂTEL : *Jubilés*. — *Journée d'éducation physique*. — INFORMATIONS : *Cours de sports d'hiver*. — *Bibliographie*.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : F. TISSOT : *A propos de la rédaction*. — B. I. E. : *Du rôle de l'inspecteur*. — INFORMATIONS : ALB. R. : *Correspondance interscolaire*. — R. U. : *Rectification*. — LES LIVRES. — RÉCITATION.

PARTIE CORPORATIVE

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE ROMANDE ET ALMANACH PESTALOZZI

Les arrangements intervenus avec la Librairie Payot pour la publicité dans l'*Educateur* pendant les années 1937 à 1940 nous permettent de maintenir l'allocation annuelle de 500 fr. en faveur de la caisse de secours de la S. P. R.. Nous avons pris, en contrepartie, l'engagement de faciliter, dans la plus large mesure, la diffusion auprès de nos membres de l'« *Almanach Pestalozzi* ».

A côté de tout ce que cette publication contient de récréatif, ses concours ont une valeur éducative certaine par leur appel à l'initiative. Le contenu varié et riche de l'« *Almanach Pestalozzi* » en fait une petite encyclopédie de l'écolier romand.

Par suite de nos arrangements avec l'éditeur, nous sommes en mesure de livrer, au prix de 2 fr., un exemplaire de l'« *Almanach Pestalozzi* » destiné à l'usage personnel de chacun de nos membres.

L'envoi à l'examen est coûteux et compliqué. Aussi, pour simplifier la procédure, voulons-nous engager ceux de nos membres qui veulent se procurer l'« *Almanach Pestalozzi* » à le commander auprès de notre administration en utilisant à cet effet le bulletin de versement au compte de chèques postaux II 6600, annexé à ce numéro ; la commande peut être inscrite au verso du bulletin ; les exemplaires commandés seront expédiés sans délai.

Nous croyons devoir insister auprès de nos membres pour qu'ils fassent un large usage de l'offre spéciale de l'« *Almanach Pestalozzi* » et témoignent ainsi combien nous apprécions le geste de l'éditeur à l'égard de notre caisse de secours.

VAUD**SEMONS ; GREFFONS ; ÉMONDONS**

Les nouveautés pédagogiques abondent sur le marché. C'est le propre de notre époque remuante, atteinte de bougeotte aiguë, de rompre avec les habitudes du passé et de ne jamais se contenter du déjà vu. Nos inspecteurs désirant poser le sceau de la nouveauté sur le tableau des leçons et les méthodes en vigueur, ont présenté cet automne au corps enseignant deux innovations à expérimenter : la lecture silencieuse et le travail sur fiches.

Qu'en pensez-vous tous ? je ne sais, mais j'essaierai de résumer mes impressions en la matière. J'attends vos réactions ; faites entendre dans le *Bulletin* la voix de votre bon sens, du sens affiné du pédagogue qui sait beaucoup, travaille en silence, cultivant le bon grain et maniant à l'occasion un sécateur bien aiguisé dans les branches gourmandes du programme...

Lecture silencieuse. — Pour silencieuse qu'elle soit, on nous la présente accompagnée de termes bien grandiloquents : *phraséologie*, lisez : analyse et construction de la phrase ; *dramatisation*, faites vivre, faites mimer l'histoire qui va être lue... Ce que je retiens des deux leçons entendues, c'est qu'il est intéressant de donner un morceau à préparer, silencieusement et à haute voix, et d'en demander le compte rendu avant d'en commencer la lecture en classe. Le contrôle devient double : « Avez-vous lu, et avez-vous lu assez bien pour bien comprendre ? »

Quant au travail grammatical, rédactionnel, littéraire qu'on peut amorcer, amener par une lecture, il dépend essentiellement du genre de morceau lu. Et ce n'est plus alors de la lecture, mais de l'orthographe, de l'analyse, du vocabulaire constructif... Par exemple avez-vous remarqué que, grâce à la simplicité et à la clarté de la syntaxe biblique, aucun texte ne se prête mieux à l'étude des propositions que les récits évangéliques ?

Travail sur fiches. — Fiches d'exercices, de récupération, de développement. Le système fonctionne à Genève, où les fiches toutes prêtes sont fournies par l'autorité supérieure. Ici on tâtonne. Il faut essayer. Qui essayera et comment ? Faire des fiches soi-même, c'est un travail considérable, et toute pilule nouvelle, quoique recommandée par la Faculté, n'est pas nécessairement efficace. Jusqu'à plus ample informé, j'en connais qui s'en tiendront à des procédés peut-être aussi vieux que l'école elle-même, mais qui ne nous ont pas moins permis, en son temps, de nous instruire.

Le manuel de grammaire devrait contenir une foule d'exercices qui formeraient une base solide d'application, de repères, de récupération. Le défaut des *Cours de langue* est justement ce délayage qui empêche la concentration précise de la pensée sur des traits importants et tout petits (nous y reviendrons).

Le contrôle hebdomadaire au tableau noir des fautes repérées pendant la semaine, l'enfant travaillant craie en main devant la classe, est une de ces minutes de l'enseignement dans lesquelles se liquident peu à peu, lentement mais sûrement, les fautes chroniques qui accompagnent l'élève de sa 8^e à sa 15^e année.

Le « développement » se fait depuis longtemps et d'une manière excellente dans les classes à plusieurs degrés quand l'élève qui a fini son devoir suit la leçon avec une des divisions plus élevées ; le travail des grands développe les petits. Fiche vivante et agissante.

Solfège supérieur. — Ce manuel savant, complet, mais d'allure si peu accueillante pour le profane doit maintenant sortir des armoires où il « jaunissait sous la poussière ». Pauvres armoires qui ferment mal !

Le programme de chaque année vient d'être revu, expurgé, mais les dièses et les bémols restants sont encore trop nombreux dans la première partie. L'étude des tonalités devrait précéder celle des demi-tons accidentels, puisque nous avons des mélodies à déchiffrer dans le *Chante Jeunesse* et que les dièses et les bémols de l'armure nous forcent à faire cette étude à part sans que le manuel de solfège nous y aide en rien avant la page 108, 3^e année.

Mais ne chicanons plus ; solfions, solfions avec ardeur, vingt minutes par semaine, dans ce « beau langage des sons ».

* * *

Ma conclusion à cette revision automnale du programme, vous la connaissez par avance ; c'est que, parmi les instructions reçues et les essais recommandés, il s'agit de rester simple, concis, précis, pour que se gravent sûrement quelques *simples* données dans les cervelles *simples* de nos enfants.

L. Cz.

DANS LES SECTIONS

Lausanne : *Promenade dans une tourbière.* Si, une fois ou l'autre, vous ne savez où aller vous promener, dirigez-vous vers un marais. Vous ferez là des observations très intéressantes. Une végétation diverse attirera vos regards ; la finesse de certaines plantes, la grâce de quelques petites fleurs, la couleur modeste ou, au contraire, chatoyante, des différentes herbacées que vous verrez, charmeront vos yeux. Peut-être apercevrez-vous quelque vif animal que vos pas auront effrayé ! Un oiseau, tout à coup, s'envolera devant vous. Vous prendrez la peine de vous pencher pour voir beaucoup d'insectes multicolores ; vous assisterez même au repas d'une plante carnivore.

Absorbés par tout cela, vous trouverez le temps bien court et, comme à regret, vous prendrez le chemin du retour ; vous vous promettrez cependant de revenir passer encore de charmants instants

dans ce lieu ; vous penserez que c'est à tort qu'on l'a dénigré ; vos préventions contre le marais tomberont.

Un savant de notre pays s'est attaché à l'étude de marais. J'ai nommé M. F. Cosandey, professeur de botanique à l'Université. Il nous a fait part, dans une agréable causerie, de l'intérêt que l'on trouve à observer ces contrées rebutées. Sa conférence, très intéressante, illustrée par de belles projections, nous a beaucoup plu. Ce fut un régal. W.

N. B. — Le comité de la section de Lausanne, et singulièrement son distingué président, M. B. Beauverd, méritent notre reconnaissance pour la peine dépensée afin de bien organiser les 4 conférences de cet automne. La réussite fut parfaite.

Un souhait cependant ! C'est que, à l'avenir, un nombre plus grand de collègues veuillent bien, par une forte participation, s'intéresser aux efforts de leurs mandataires.

Cossonay. — Pour agrémenter son assemblée automnale, la section de Cossonay avait fait appel à M. J. Peitrequin, journaliste et député, pour une causerie intitulée : *Dans les coulisses du journalisme*. Le conférencier, très connu dans le corps enseignant, sut charmer son auditoire par son esprit, sa finesse, sa simplicité et sa douce ironie. Excellente journée avant la longue période d'hiver. M. R.

Orbe. — Vendredi 3 décembre, 17 h. 30, cours de gymnastique pour institutrices.

CORRESPONDANCE

Lausanne, le 16 novembre 1937.

*Au Rédacteur de « L'Ouvrier sur bois et du bâtiment »,
Avenue Beaulieu 9,
Lausanne.*

Monsieur le Rédacteur,

M. G. Bridel, directeur des Ecoles de Lausanne, m'a remis un exemplaire de votre supplément du 7 octobre 1937, qui contient, à l'égard du corps enseignant lausannois et de ses chefs, de si basses accusations, qu'il m'est impossible, en qualité de président de la Section S. P. V. de Lausanne, de les laisser passer sous silence.

Pedro, votre correspondant, prétend que des maîtresses enferment au cachot des pauvres petits de 7 à 8 ans qui ne savent pas leur leçon ; c'est possible ; notre loi scolaire vaudoise autorise une demi-heure de retenue après l'école du matin et une heure après l'école du soir. Mais je me demande quelle mesure prendrait ce M. Pedro contre un écolier qui viendrait jour après jour sans avoir appris sa leçon ? qu'il le dise ! D'autre part, je puis lui affirmer que cette Direction des Ecoles, qu'il traite de rétrograde, a fait savoir aux maîtresses du degré inférieur, par MM. les inspecteurs, que le cachot

ne devait être appliqué qu'exceptionnellement pour leurs petits élèves.

Pedro continue ainsi : « S'il est une vergogne qui caractérise bien la mentalité de la direction bourgeoise des Ecoles, c'est le laisser-aller scandaleux des écoliers imbus de l'esprit de guerre et de la pire lâcheté ».

Nos écoliers imbus de l'esprit de guerre par la faute de la Direction des Ecoles !... et du personnel enseignant qui exécute ses ordres, sans doute ?

En admettant qu'il y eût recrudescence de l'instinct combattif chez nos écoliers (ce qui devrait être contrôlé avant que de l'affirmer), ne faudrait-il pas plutôt en rechercher la cause dans les quotidiens et illustrés qui jettent en pâture à notre jeunesse les événements d'Espagne et de Chine ? Cette hypothèse me paraît plus plausible que celle d'une Direction des Ecoles fourbissant des armes... Enfin votre aimable correspondant veut bien nous gratifier d'un aperçu de nos préaux pendant la récréation : « On ne voit que gosses âgés se ruant contre de pauvres plus petits et une Direction des Ecoles incapable de découvrir les cannibales qui continuent sous l'œil indifférent des maîtres et maîtresses ».

Ça, c'est le comble ! on se demande comment une infirmière par collègue peut suffire à ce carnage...

Un maître surveille chaque récréation, s'efforçant de prévenir les accidents en interdisant tel ou tel jeu brutal, en prenant la défense des petits (mais oui, M. Pedro !) et en écoutant, autant que faire se peut, les doléances de tout ce petit monde turbulent ; dans les cas graves, il avise la Direction.

Si M. Pedro a encore des doutes, je suis prêt à lui citer des faits contrôlables.

Pedro prétend encore que nous formons « des chauvins cyniques et des dictateurs » ; qu'il précise, je l'en prie, et qu'il prouve.

Je déplore, encore une fois, les accusations erronées de votre correspondant, car, s'il avait voulu agir en homme, il aurait pu se renseigner auprès de nos chefs et régler avec eux les litiges en question, plutôt que de salir intentionnellement et basement et la Direction des Ecoles et le corps enseignant primaire lausannois.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Au nom de la Section S. P. V. de Lausanne :

Le président : B. Beauverd.

GENÈVE

COMMUNIQUÉ

Cours sur la « Chansonnaie ».

Cette année, à nouveau, MM. Mathil et Rudhardt donneront un cours sur l'utilisation de la « Chansonnaie ».

Les séances recommenceront le *mercredi 1er décembre*, à 16 h. 30, à l'*Université, salle 44* (1^{er} étage).

Nous espérons que de nombreux collègues suivront avec entrain ce cours qui allie si heureusement l'utile à l'agréable en leur offrant : suggestions et trouvailles pour leur enseignement, satisfaction personnelle et joie de chanter.

J. M. L.

NEUCHÂTEL

JUBILÉS

Samedi 13 novembre, les autorités des Bayards ont fait fête à notre collègue, M. *Charles Rothen*, à l'occasion de sa 25^e année d'enseignement dans la susdite localité où il jouit de l'estime générale tant à cause de ses qualités pédagogiques que de son dévouement à la chose publique et à la vie sociale. M. Bonny, inspecteur scolaire, a témoigné au jubilaire la reconnaissance du Département de l'Instruction publique.

Nous lui adressons, au nom de la S. P. N. dont il est vice-président, nos sincères félicitations et saisissons l'occasion pour exprimer à notre ami Rothen notre vive gratitude pour les services rendus à notre association en sa qualité de membre du Comité central où il représente la section du Val-de-Travers.

* * *

Les autorités de Bevaix ont récemment aussi fêté l'un des doyens du corps enseignant primaire, M. *Albert Zutter*, qui, depuis 40 ans, sans défaillance, exerce sa bienfaisante activité d'éducateur de mérite parmi la jeunesse de la jolie cité du poète Ribaux. Nous nous associons de tout cœur aux sentiments d'estime dont notre vaillant collègue est entouré et lui adressons nos félicitations bien cordiales. Puisse sa belle énergie le soutenir jusqu'à l'achèvement de sa remarquable carrière.

J.-Ed. M.

JOURNÉE D'ÉDUCATION PHYSIQUE AU LOCLE

Nos collègues des deux sexes, membres de l'Association cantonale des maîtres d'éducation physique, se sont réunis samedi 6 novembre, à 9 h. 30, à la halle de gymnastique du Locle, en présence des autorités scolaires.

M. André Vuille, professeur à la Chaux-de-Fonds, souhaite la bienvenue à M. le conseiller d'Etat Antoine Borel, MM. William Béguin et Gaston Schelling, directeurs des écoles primaires aux Montagnes, M. Henri Primault, directeur des écoles secondaires, MM. les conseillers Henri Favre et Dr Henri Perret. Cette journée annuelle, donnée pour la première fois au Locle, débuta par un programme de travail pratique.

Trois leçons, données avec le concours d'élèves des classes locloises, constituaient la partie démonstrative. Ce fut d'abord Mlle Baehr qui présenta sa classe de petits, leçon de premier degré qui fut applaudie. Puis M. G. Bubloz, professeur, donna, avec une maestria superbe, une leçon à une 3^e année. Enfin, notre collègue, Chs. Schleppy, instituteur aux Calames, dirigea des exercices destinés aux garçons d'une classe de campagne placée dans des conditions défavorables.

A 11 heures, le travail pratique des participants groupait membres du corps enseignant loclois et membres de l'« ACNMEP ». Le groupe des dames exécuta pas et préliminaires, sous l'experte direction de Mlles E. Béguin et C. Monnier, professeurs. Le groupe des messieurs dirigé par MM. Meyer et Bubloz, membres de la commission technique cantonale, fut chargé de l'exécution d'exercices préliminaires et aux engins.

Au moment de quitter la séance, M. le chef du Département de l'Instruction publique dit tout son contentement et assura la société de l'appui du Département.

Au cours du dîner en commun, à 13 heures, M. le D^r H. Perret se fit l'interprète des autorités locloises pour souhaiter au groupement une pleine réussite dans la tâche qu'il poursuit.

L'après-midi fut consacré au jeu ; nos gymnastes d'un jour s'en donnèrent à cœur joie, et c'est tant mieux, car il faut avoir pratiqué soi-même le jeu pour l'enseigner ensuite avec conviction.

Notre collègue A. Toffel, qui parla au nom du corps enseignant loclois, clôtura la journée par quelques mots d'humour.

INFORMATIONS

COURS DE SPORTS D'HIVER 1937

A. Cours de ski du 27 au 31 décembre.

Pour instituteurs : à *Bretaye*, au *Lac noir*.

Pour institutrices : à *Bretaye*, à *Grindelwald*.

La Commission technique de la S. S. M. G. se réserve le droit de répartition, c'est-à-dire que les participants devront se rendre au cours le plus rapproché de leur domicile.

B. Cours de patinage.

Pour instituteurs et institutrices : à *Berne*, à *Bâle*.

Pour les cours de ski et de patinage, on ne prendra en considération que les inscriptions des instituteurs et institutrices en fonction. Seules seront admises les personnes possédant une attestation munie de la signature des autorités scolaires, déclarant que l'enseignement du ski ou du patinage peut se donner dans leur localité.

Les membres du corps enseignant qui s'annoncent doivent déjà posséder les éléments du ski ou du patinage, ceux qui n'auront pas une préparation suffisante seront renvoyés.

Les participants recevront de la Confédération : 5 indemnités de 4 fr. 50 et le remboursement des frais de voyage troisième classe, trajet le plus direct. Les participants qui habitent la localité où se donne le cours ou à proximité immédiate ne recevront aucune indemnité.

COURS NON SUBVENTIONNÉS

La Société suisse des maîtres de gymnastique organise également du 27 au 31 décembre à l'intention des membres du corps enseignant qui ne peuvent participer à un cours subventionné les cours suivants :

A. Cours de ski et de patinage :

A *Trübsee*. L'enseignement comprendra le ski et le patinage. Ce cours est tout spécialement recommandé au corps enseignant des écoles moyennes.

Finance de participation : 13 fr. pour les membres de la S. S. M. G. et 18 fr. pour les non-membres.

B. Cours de ski :

A *Wengen*.

Finance de cours : 12 fr. pour les membres de la S. S. M. G., 17 fr. pour les autres personnes.

C. Cours de patinage :

A *Davos*.

Finance de cours : 15 fr. pour les membres de la S. S. M. G., 20 fr. pour les autres personnes.

Si les participants le désirent, la direction du cours se chargera de leur procurer chambre et pension.

Inscriptions jusqu'au 1^{er} décembre au plus tard, à M. P. Jeker, à Soleure.

BIBLIOGRAPHIE

Almanach du Conteur vaudois. — Imprimerie Pache-Varidel et Bron, Lausanne.

Ce joyeux et sympathique almanach vient d'atteindre sa trente-cinquième année. Joyeux, par ce qu'il contient de gai, d'aimable, d'attrayant et de varié. Sympathique, par ceux qui ont signé les nouvelles, récits et contes qu'il contient : Marc à Louis, Jean des Sapins, L. Mogeon, nos anciens collègues, Alphonse Mex, Henri Chappaz, Marcel Besençon, Louisa Musy. Les excellentes illustrations de Bovard ajoutent un charme de plus à cet agréable opuscule que nous recommandons à tous ceux qui aiment les choses de chez nous.

(Réd.)

PARTIE PÉDAGOGIQUE

A PROPOS DE LA RÉDACTION

Chacun connaît plusieurs moyens de commencer l'enseignement de la composition française. On a parlé de la notation directe d'actions observées, de la composition orale et collective d'un événement ou d'un souvenir, je veux ici essayer de montrer qu'il est possible aussi de débiter par la rédaction.

On peut faire une distinction toute scolaire entre la composition proprement dite et la rédaction.

La composition comprend toute une série de phases qui conduisent du désir ou du besoin d'écrire à la rédaction définitive. L'esprit qui ressent ce besoin sent d'abord vaguement ce qu'il a à dire, puis il le formule intérieurement, l'élabore suivant un plan pour finalement le rédiger et le corriger. La rédaction n'est que le dernier stade de ces états successifs.

Sans vouloir donner un enseignement trop artificiellement gradué, il est bon cependant de présenter les différents degrés séparément. On peut d'ailleurs exercer simultanément (mais en des leçons distinctes) la notation d'actions, la relation d'un souvenir, et la rédaction.

Tous les maîtres ont remarqué que leurs élèves rédigent avec plus de plaisir, partant avec un meilleur résultat, des histoires qui leur ont plu.

J'ai choisi comme modèles de rédaction des petits textes qui comportent à la fois une leçon morale et une façon originale de la présenter.

Tout le monde sait que le loriote mange quantité d'insectes nuisibles. Cette vérité telle quelle ne frappe pas spécialement les enfants, mais si on leur lit le texte de Jules Renard,

Le loriote.

« Je lui dis :

— Rends-moi cette cerise, tout de suite.

— Bien, répond le loriote.

Il rend la cerise et, avec, les 300 000 larves d'insectes nuisibles qu'il avale dans une année. »

c'est une leçon frappante, qui d'ailleurs demande une explication, mais quand elle est comprise intégralement cette leçon vous devient plus chère, c'est quelque chose de joli, qui vous est entré dans la mémoire, qui fait partie de vos souvenirs de culture.

Chacun peut donc, au cours de ses lectures, retenir les petites histoires qui se prêteront à merveille à un exercice de rédaction. Avant de parler de la technique même de cette leçon je veux citer quelques textes qui pourront dans leur forme actuelle rendre service

à ceux qui n'auraient pas présent immédiatement le matériel pour essayer cette technique.

1. Deux frères ne pouvaient s'entendre pour partager *l'héritage* paternel. Ils conviennent de *s'en remettre* à la décision d'un juge *connu* pour sa grande sagesse.

— Promettez-vous de vous *soumettre* sans arrière-pensée à mon jugement ? leur demande le juge.

— Nous le promettons, répondent les deux frères.

— Eh bien ! dit le juge, que l'aîné *fasse librement* deux parts de l'héritage... et que le cadet *choisisse* celle qu'il désire.

D'après une anecdote entendue à la radio dans une causerie sur le président Mazarick.

2. Un loup qui *comptait bien* enlever un mouton, suivait un troupeau.

Le chien du berger l'aperçut et lui dit :

— *Tu as tort* de marcher dans la poussière, tu auras mal aux yeux.

— Malheureusement il y a longtemps que j'ai *les yeux malades* et on prétend que la poussière d'un troupeau de moutons est un *remède excellent*.

D'après Tolstoï.

3. Quel animal *étonnant* je suis, disait une oie. *Je vais* dans l'eau, sur la terre et dans l'air. *Je peux* marcher, courir, nager ou voler à mon gré où il me plaît.

Ma belle, lui dit le serpent, à quoi bon tant de *fanfaronnade* ?

Le cerf court mieux que vous, vous n'avez pas *le vol rapide* de l'aigle et vous ne nagez pas comme *la truite*. La chose *importante et rare* n'est pas de tout faire, mais *d'exceller* en une chose.

D'après Thomas Yriarte.

4. *Un jour*, dans mon jardin, je vis une araignée au ventre blanc et rond qui dînait *d'une innocente abeille*. Elle l'avait saisie par la tête et semblait la sucer.

— *Misérable*, dis-je à l'araignée. Comment peux-tu dévorer sans honte cette pauvre abeille ?

— *Mon cher ami*, répondit l'araignée, il y a déjà dix minutes que l'on vous a appelé à table. *Votre gigot* d'agneau sera froid.

D'après Duhamel.

5. *J'ai dit* à la *balsamine* : « Avec un nom pareil, vous devriez, Mademoiselle, *embaumer* tout le jardin. Mais nous n'avez pas d'odeur. »

La balsamine *hausse* les feuilles d'une façon méprisante, puis elle me répond non sans arrogance : « *Vous dites* que je n'ai pas d'odeur. Et je pensais justement que vous n'aviez pas d'*odorat*. Allons, Monsieur, nous sommes *quittes*. »

Duhamel.

6. *Félix* ne comprend pas qu'on tienne des oiseaux prisonniers dans une cage. Cependant il *achète* une cage et l'*accroche* à sa fenêtre, il y *dépose* un nid d'ouate, une soucoupe de graines et une tasse d'eau pure.

Et quand on l'interroge avec *surprise*, il répond : *Je pourrais y mettre un oiseau et je la laisse vide. Ainsi, grâce à moi, il y a un petit chanteur de plus en liberté. C'est toujours ça.*

D'après Jules Renard.

7. Un enfant avait *par mégarde* versé de l'huile sur une tapisserie. Il appliqua sur l'endroit taché une feuille de papier. *Hélas*, le soir la tache était sur le papier.

— Cette tache est bien *obstinée*, pensa l'enfant. Et il appliqua une nouvelle feuille de papier. Le lendemain cette feuille était encore tachée.

— Mon ami, lui dit son père, cette tache d'huile est *l'image du vice* qui se *communique* à tout ce qui l'approche. Si tu veux rester pur, *évite* la compagnie des gens *corrompus*. D'après Guyau.

8. J'avais un palmier que j'aimais beaucoup. Il avait passé l'été sur le balcon et semblait heureux de son sort. Quand le froid est venu, je l'ai mis dans la chambre, sur une table près de la fenêtre. Mais comme il languissait, je lui ai demandé :

— Que te manque-t-il, veux-tu plus d'engrais, plus d'eau ?

— J'ai tout ce qu'il me faut, répondit-il mais je n'aime pas beaucoup la chaleur de ton fourneau. C'est tout, mais c'est grave.

D'après une composition d'élève.

Ce dernier texte a été fait par un élève après la lecture de cette fable de Duhamel :

9. Les rosiers luxembourgeois arrivaient chez nous précédés d'une renommée flatteuse. Comme notre sol est fort lourd, nous avons fait une grande fosse et nous l'avons comblée d'une terre appétissante, aérée, saine et nutritive.

Les rosiers du Luxembourg ne sont quand même pas contents, Ils fleurissent à regret.

— Que voulez-vous ? Que réclamez-vous ? leur dis-je. Un peu plus de fumier, des tuteurs de luxe, peut-être ? ou quoi ? un sécateur en argent ?

Non, répond d'un air absent le plus vieux de la compagnie. Nous avons ce qu'il nous faut. Mais nous n'aimons pas beaucoup la colline qu'on voit là-bas. C'est tout, Monsieur, mais c'est grave.

10. Un loup avait dévoré une brebis. Des chasseurs le prirent et voulurent le tuer. Le loup dit :

— Vous voulez me tuer, vous avez tort. Si je suis un pauvre

gueux, ce n'est pas ma faute : c'est la nature même qui m'a fait ce que je suis.

Les chasseurs répliquèrent :

— Quand on tue un loup, ce n'est pas pour sa gueuserie, c'est pour avoir dévoré une brebis.

Traduit de L. Tolstoï.

Voici maintenant comment je procède : Je lis d'abord l'histoire et j'observe la réaction des enfants. Souvent ils ne comprennent d'abord que les mots, le sens général leur échappe, mais leur esprit est en éveil, il cherche à pénétrer plus avant dans la leçon que comporte cette histoire. Ils proposent plusieurs explications qui sont bien révélatrices de leur développement mental. Je reprends l'histoire et je l'éclaire d'un mot, d'une phrase, d'un commentaire, d'une comparaison, puis je la relis. A cette seconde ou troisième lecture les figures s'épanouissent, on a compris, on aime cette histoire pour laquelle on a dû faire effort de compréhension. Avec une certaine satisfaction on prend comme possession de l'histoire, elle devient vôtre.

Quand l'histoire est comprise, elle est presque sue. Elle comporte quelques mots ou expressions frappantes qui sont comme des jalons, des crochets espacés où suspendre la guirlande du texte. Ce sont ces mots typiques que j'écris au tableau noir. (Ils sont en italiques dans les textes ci-dessus. Chaque maître peut naturellement choisir d'autres mots, ou plus ou moins, selon les capacités de ses élèves.) J'aide encore la mémoire toute fraîche en espaçant les mots et en les mettant à la place approximative qu'ils auraient occupée sur le tableau si j'avais écrit tout le texte, le reste étant représenté par des points de suspension. Puis en prenant appui sur ces mots repères je fais redire une fois ou deux par le chœur des élèves le texte ainsi mémorisé.

Il ne reste à chacun qu'à l'écrire dans son cahier. Les copies ainsi obtenues diffèrent peu. Rappelons-nous que le but à atteindre n'est pas ici d'obtenir des travaux originaux et variés, mais une rédaction fidèle d'une histoire apprise plus ou moins par cœur.

L'examen des copies montrera d'ailleurs qu'il ne s'agit pas uniquement pour les élèves de reproduire de mémoire ; en comparant avec le modèle on verra que les mots ont changé de fonctions, des sujets sont devenus objets, les tours ont changé de forme, certains compléments sont devenus propositions, d'autres ont été écourtés, des inversions ont été rétablies, etc. Toutes ces différences démontrent que les élèves ont reconstruit le texte, qu'il leur a fallu une certaine concentration d'esprit pour rétablir un ordre syntaxique juste dans des phrases qui devaient exprimer tel fait exactement connu d'eux ; ils se sont trouvés en face de problèmes de syntaxe et de construction qu'ils ont dû résoudre selon les règles, ce qui était en définitive le but de cette leçon.

F. TISSOT.

DU ROLE DE L'INSPECTEUR

Nous désirons livrer ce document in extenso à nos lecteurs, malgré sa longueur. Les intentions pédagogiques qui sont à la base de cette recommandation et les vœux exprimés par la Conférence ne doivent être ignorés d'aucun.

Réd.

La sixième Conférence internationale de l'Instruction publique, convoquée à Genève par le Bureau international d'éducation, et s'y étant réunie le 19 juillet en sa sixième session, adopte, le 20 juillet 1937, la recommandation suivante :

La Conférence,

Considérant qu'il est d'une très grande importance que les découvertes dues à une plus exacte connaissance de la psychologie de l'enfant et aux sciences de l'éducation se traduisent aussi rapidement et aussi complètement que possible par l'adoption des méthodes toujours plus actives, plus intuitives et plus concrètes ;

Qu'à cette fin, il ne suffit pas de donner aux éducateurs de demain, dans les instituts pédagogiques et les Ecoles normales, une formation plus exactement adaptée à leur mission ;

Que les éducateurs en fonction, eux aussi, peuvent avoir besoin d'être soutenus, encouragés et guidés ;

Que ce rôle doit être essentiellement celui des inspecteurs à tous les degrés de l'enseignement et de la hiérarchie ;

Considérant, par ailleurs, que ce qui donne à l'enseignement et à l'éducation leur véritable efficacité, ce n'est ni l'autorité imposée du dehors, ni les procédés et les recettes empiriques, mais l'attachement des éducateurs à leur mission ;

Que ceux-ci doivent donc bénéficier, à tous les degrés, d'une grande liberté dans le choix et l'application de leurs méthodes, en même temps qu'ils ont droit au respect de leur liberté intellectuelle ;

Que, en tout état de cause, l'autorité des inspecteurs s'exerce dans des conditions qui assurent à leurs subordonnés les garanties nécessaires contre l'arbitraire et l'injustice ;

Que, pour être dignes de leur tâche, les inspecteurs ont besoin non seulement de connaissances pédagogiques et psychologiques approfondies, mais encore de qualités morales et intellectuelles qui leur permettent de comprendre et de diriger dans un esprit de sympathie les maîtres dont ils ont la charge ;

Que l'inspection est considérée, dans la grande majorité des pays, comme nécessaire pour les enseignements primaire, secondaire et professionnel, mais en général n'est pas considérée comme opportune dans l'enseignement supérieur ;

Recommande aux Ministères de l'Instruction publique des divers pays :

1. Que le choix des inspecteurs de tous les degrés soit subordonné à une très sérieuse enquête sur leurs aptitudes morales et intellectuelles à l'exercice d'une fonction délicate entre toutes ;

2. Que nul ne puisse être appelé à cette fonction s'il n'a au préalable affirmé sa curiosité et sa compréhension des questions relatives à l'éducation, — soit au cours d'un stage suffisamment développé, soit dans une préparation spéciale organisée auprès d'un institut supérieur pédagogique, cette préparation devant réserver une place à l'étude de la pédagogie comparée et à l'étude des systèmes d'organisation scolaire d'autres pays ;

3. Que l'examen d'aptitude à l'inspection, là où il existe, porte non seulement sur les connaissances proprement dites, mais aussi, par l'analyse de cas concrets, sur l'aptitude à administrer avec intelligence, tact et justice ;

4. Que la mission des inspecteurs consiste essentiellement à comprendre les maîtres dont ils ont la charge et à les conseiller, tout en respectant leur liberté intellectuelle et leur esprit d'initiative en matière pédagogique ;

5. Que, pour leur permettre de s'acquitter convenablement de leur tâche, et de se maintenir au courant du mouvement pédagogique, les inspecteurs ne soient pas chargés de circonscriptions trop lourdes, ni de tâches trop complexes, — que, dans l'enseignement du second degré, en particulier, le contrôle administratif soit exercé par d'autres fonctionnaires et que la direction pédagogique y constitue la mission propre des inspecteurs ;

6. Que, en outre, au moyen de voyages organisés à l'étranger, de stages et de cours spéciaux, et par leur participation aux travaux des commissions d'études pédagogiques, en collaboration avec les professeurs des instituts pédagogiques et des Ecoles normales, ils puissent se tenir au courant du développement de la pédagogie moderne ;

7. Que des conférences leur permettent d'établir entre collègues une certaine unité de vues compatible avec la liberté d'action de chacun d'eux ;

8. Que, dans l'intérêt des enfants et des établissements privés eux-mêmes, ceux-ci soient soumis à l'inspection, comme les établissements d'enseignement public ;

9. Que, si la spécialisation des inspecteurs peut être pratiquement difficile, en particulier pour les écoles primaires rurales, cette spécialisation soit établie là où elle est possible ;

Que, par exemple, l'enseignement des écoles maternelles, des classes de perfectionnement, des écoles d'aveugles et de sourds-muets bénéficie des directions et des conseils d'inspecteurs spéciaux ;

Que, pour l'enseignement primaire, et, dans les grandes villes tout au moins, des inspecteurs spéciaux aient mission de diriger l'éducation artistique, l'éducation physique, les enseignements manuel et ménager ;

Que ces inspecteurs aient, en outre, la mission de donner des directives en ce qui concerne leur spécialité, aux inspecteurs chargés de diriger l'enseignement primaire, en fonction dans les petites villes, et auprès des écoles rurales et qu'ils procèdent avec eux à quelques visites de direction et de contrôle ;

Que pour l'enseignement du second degré et pour l'enseignement professionnel où les conditions sont plus favorables, la spécialisation des inspecteurs constitue l'état de choses normal. B. I. E.

INFORMATIONS

CORRESPONDANCE INTERSCOLAIRE

Pro Juventute nous signale qu'un instituteur secondaire des Grisons aimerait que sa classe entrât en correspondance avec une classe de la Suisse romande.

La classe de ce collègue comprend 12 filles et 14 garçons de 14 à 15 ans et demi.

D'autre part, nous avons reçu de Belgique une demande d'un collègue qui aimerait entrer en rapport avec un instituteur de chez nous pour des échanges de vues sur les méthodes et procédés, et pour établir éventuellement une correspondance entre élèves.

Ce collègue est aussi professeur de dessin. Les enfants de sa classe sont de 6 et 7 ans.

Nous profitons de l'occasion pour engager nos lecteurs à s'intéresser à la correspondance interscolaire qui peut apporter dans la classe beaucoup de vie ; être d'un grand secours pour connaître les diverses populations du pays, et, par là, servir la cause de l'Education nationale.

D'autre part, lorsqu'il s'agit d'une correspondance établie entre élèves de pays différents, elle peut être le moyen d'apprendre aux enfants ce qu'est la solidarité humaine ; ce qui n'est peut-être pas inutile, surtout au moment présent. La Rédaction recevra avec plaisir les réponses de ses lecteurs. Alb. R.

R. U. P.

Rectification.

La manière dont j'ai rapporté la pensée de M. Passello dans mon compte rendu de la séance d'information, exige une rectification. M. Passello a simplement constaté à cette assemblée deux faits qui feraient supposer une orientation à gauche du R. U. P.

D'une part, on a pu lire en entrant cette phrase : Résultat de quinze mois de violation du droit international.

D'autre part, le conférencier a déclaré que la Russie ne lui paraissait pas un danger au point de vue de sa politique extérieure.

R. U.

RÉCITATION

JE CHANTE HAUT

*Je chante haut pour m'entendre,
Car la nuit est noire et sans voix ;
— La route est molle et la terre est tendre ;
Il a plu trois jours sur les bois.*

*Je frappe le sol en cadence
Du bout de mon bâton ferré,
— Ici, l'ombre des bois est si dense
Qu'en plein jour on ne m'y verrait.*

*Je guette des voix à l'orée
Plus pâle, là-bas vers la plaine ;
— Rien ne sonne à travers la forêt,
Que ma voix et mes pas qui peinent.*

FRANCIS VIÉLÉ-GRIFFIN,
Partenza, Mercure de France.

LES LIVRES

L'Education en Suisse 1937, 24^e édition. Rédaction et administration, 18, rue de la Péliiserie, Genève.

La Suisse est, dit-on, l'un des premiers pays du monde sinon le premier pour ses écoles. Désirez-vous connaître ses institutions scolaires ? Aimeriez-vous placer votre enfant dans une de ses écoles publiques ou privées ? Avez-vous besoin d'un bon « guide » en ce vaste domaine ? Alors consultez, ou mieux achetez ce joli volume abondamment illustré qui avec beaucoup d'ordre vous donnera toute sorte d'indications utiles et de première main sur les Ecoles officielles, les Pensionnats, les Instituts du pays et vous conseillera ce qu'il vous faut exactement si vous avez l'embarras du choix.

Dans sa nouvelle édition, on lira une remarquable étude du Dr Wintsch, professeur à l'Université de Lausanne, médecin des Ecoles, sur « La nature de l'intelligence », et une autre du Dr Lusser, directeur à St-Gall, sur « Le but et les méthodes des Ecoles privées suisses », ainsi que d'abondants renseignements sur le plus haut enseignement en Suisse. De très nombreuses descriptions géographiques y donnent un avant-goût des joies touristiques du pays le plus favorisé de la nature.

Aussi lu en Suisse qu'à l'étranger, cet Annuaire, le plus complet en matière d'instruction et d'éducation, continue d'être attendu chaque année avec impatience et considéré, toujours plus, comme indispensable, même en haut lieu. (Communiqué.)

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

VIENT DE PARAÎTRE :

Annuaire de l'Instruction publique en Suisse, 1937

28^e année

par

LOUIS JACCARD

Chef du service de l'enseignement primaire
au Département de l'Instruction publique du canton de Vaud

Un volume in-8° broché Fr. 5.—

L'édition de 1937, comme celles qui l'ont précédée, est publiée sous les auspices de la Conférence intercantonale des Chefs de départements de l'Instruction publique de la Suisse romande avec l'appui de la Confédération.

Dans les 200 pages qu'elle comporte, sont présentées tout d'abord des études de portée générale comme la *Réforme de l'enseignement du dessin* par M. Richard Berger, *La Radio à l'école* par M. J. Brielmann, et *l'Education esthétique de l'adolescence* par M. L. Buzzini, puis des articles d'un intérêt plus spécial tels *l'Ecole tessinoise*, la *Presse pédagogique de la Suisse romande*, *l'Ecole et le problème de la circulation*. Ce sont ensuite des comptes rendus renseignant sur l'activité de la Conférence romande des Chefs de départements de l'Instruction publique, sur le cours fédéral de travaux manuels à Vevey et sur les sujets traités au Camp des éducateurs à Vaumarcus.

Les chroniques scolaires des cantons romands, de la Suisse alémanique et quelques analyses bibliographiques terminent l'ouvrage.

La valeur et l'actualité de ces études recommandent l'Annuaire de 1937 à l'attention de toutes les personnes qu'intéresse le mouvement pédagogique et social moderne ainsi que les manifestations scolaires de notre pays.

BANQUE CANTONALE VAUDOISE

SOUS LA SURVEILLANCE DE L'ÉTAT

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE
AUX MEILLEURES CONDITIONS

PRÊTS DE CAPITAUX
ACHAT ET VENTE DE TITRES
GÉRANCE DE FORTUNES
PAIEMENT DE TOUS COUPONS

25 agences et 3 sous-agences dans le canton

AGENCE A LAUSANNE : PLACE BEL-AIR

Chalet Florimont
GRYON sur Bex. Altitude 1200 m.

Le séjour idéal pour enfants délicats.
Soleil - Hygiène - Sport - Education et
soins maternels - Infirmerie. Prix modérés.
Références à disposition. **Téléph. 57.41.**
L. Fatio-Gaulaz, directrice.

A vendre jolie villa

S'adresser : Téléphone 31.283, Lausanne.

en Béthusy, 7 chambres, chauffage cen-
tral, cumulus, grand jardin en plein rap-
port. Situation très tranquille.

NOËL !

Série de 7 saynètes "POUR
NOS ENFANTS". Envois à choix.
S'adresser dans les librairies ou
Imprimerie Cherix s.A., Nyon

Empaillage de tous les ani-
maux pour écoles

Fabrication de
Chamoisage de peaux

Fourrures

Labor. zool. et Pelleterie, M. Layritz, Bienne 7, ch. d. Pins 15



DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR	BULLETIN
ALB. RUDHARDT	CH. GREC
GENÈVE, rue des Pénates, 3	VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

NOUVEAUTÉS :

D^r Fred. BLANCHOD

AU PARADIS DES GRANDS FAUVES

Voyage dans l'Est africain

Un volume in-8° de 264 pages avec 49 photographies et 3 cartes, broché . Fr. 6.50
 relié . » 9.—

Infatigable et ardent voyageur, l'auteur, dans les plaines africaines du Serengetti, s'est approché — sans armes — des fauves dont il a fixé d'impressionnantes images dans leur habitat naturel.

J.-E. CHABLE

LA ROSE DES VENTS

Un volume in-16, broché Fr. 3.—

Le lac, la vigne : des paysages empreints d'une poésie infinie, des hommes et des femmes qui luttent, qui peinent, aiment et haïssent. Un roman poignant dans son âpreté.

M^{me} M. GAGNEBIN-MAURER

LE DESSUS DU PANIER

Poèmes pour les jeunes.

Un volume in-16 relié plein papier, couv. imprimée en couleurs Fr. 3.—

Ce recueil de poésies sera le livre préféré de la jeunesse, celui auquel on revient dans les heures gaies comme dans les heures tristes.

J. PETITPIERRE

LE MARIAGE DE MENDELSSOHN 1837-1937

Un centenaire

Un volume grand in-8° carré, orné de 95 illustrations dont 2 planches en couleurs et 20 hors-texte, broché Fr. 12.—

En un élégant volume richement illustré, l'auteur présente un Mendelssohn inconnu et plus humain dans l'intimité de sa vie familiale.

G. DE REYNOLD

CITÉS ET PAYS SUISSES

3 volumes in-16 brochés Fr. 10.— reliés Fr. 20.—

Toute la Suisse revit là comme en des fresques lumineuses, de ses villes à ses hameaux, de ses forêts à ses vignes et à ses lacs : c'est son âme qui se révèle.

G. DE REYNOLD

CONTES ET LÉGENDES DE LA SUISSE HÉROÏQUE

Edition définitive.

Un volume in-16 avec 21 illustrations d'Ed. Bille, relié plein papier . . . Fr. 4.—

Ces légendes font revivre avec beaucoup de couleur et de poésie l'époque héroïque des origines nationales et sont illustrées de vigoureux dessins d'Ed. Bille. Elles constituent une œuvre intéressante du folklore suisse qui plaira à chacun.

Chalet Florimont
 GRYON sur Bex. Altitude 1200 m.

Le séjour idéal pour enfants délicats.
 Soleil - Hygiène - Sport - Education et soins maternels - Infirmerie. Prix modérés.
 Références à disposition. **Téléph. 57.41.**
 L. Fatio-Gaulaz, directrice.